

# Tonnerre d'Été

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du Produit</b>	NETTOYANT POUR INSECTES (BUG WASH)
<b>Autres Moyens d'Identification</b>	Sans Objet
<b>Autre Identification</b>	Sans Objet
<b>Utilisation recommandée</b>	Se référer a l'étiquette du produit
<b>Restrictions d'Utilisation</b>	Aucune connue
<b>Détails concernant le fabricant ou le fournisseur</b>	Speedway International Inc. 43 Riverview Place, La Salle MB R0G 0A2 204-233-6263
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	CANUTEC 613-996-666

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH

Irritation oculaire - Catégorie 2B; cancérogénicité - Catégorie 2; Toxicité reproductive - effets sur ou via l'allaitement; Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique) - Catégorie 3; Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée) - Catégorie 1

#### Éléments étiquette SGH



Mention d'avertissement :

Danger

#### Déclarations sur les risques:

H320	Provoque une irritation oculaire.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang, yeux, reins, foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée si avalé.

#### Déclarations sur la sécurité:

##### Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P263	Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
P264	Se laver à fond la peau après avoir manipulé.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

##### Intervention:

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

- position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin..

Entreposage:  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker dans un récipient fermé. Garder sous clef.

Élimination:  
 Éliminer le contenu et/ou contenant conformément à tous les règlements, lois et codes régionaux, locaux, et nationaux applicables.

**Autres Dangers**

Inconnu.

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Mixture:

Nom Chimique	No. CAS	%	Autres Identificateurs	Autres Noms
Ammonia Aqua	1136-21-6	0.1-2		

**Notes**

Utilisation de FDS génériques:  
 Si la concentration ou plage de concentrations réelle d'un ingrédient d'un des produits dangereux visés par une FDS générique diffère de la concentration ou plage de concentrations réelle indiquée pour le reste de la série, elle doit être mentionnée à l'article 3 (Composition/ information sur les ingrédients) de la FDS, à côté de l'ingrédient. En outre, si d'autres éléments d'information spécifiques (tels que le point d'éclair, les valeurs numériques de toxicité, etc.) sur un produit dangereux de la série diffèrent de ceux des autres produits de la série (sans qu'il y ait d'incidence sur la classification), les éléments d'information propres au produit dangereux doivent figurer sur la FDS, et le produit dangereux auquel ces éléments d'information s'appliquent doit être indiqué.

Source: Santé Canada - Guide technique sur les exigences de la Loi sur les produits dangereux et du Règlement sur les produits dangereux SIMDUT 2015 Exigences pour les fournisseurs- pg 121

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Premiers Soins**

**En cas d'Inhalation**

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié) Éloigner la victime de la source d'exposition ou la transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, une personne spécialement formée devrait administrer de la respiration artificielle. Si le cœur arrête de battre, une personne spécialement formée devrait administrer de la réanimation cardio-respiratoire ou (RCP) ou utiliser un défibrillateur externe automatisé (DEA). Éviter le contact bouche-à-bouche grâce à l'utilisation d'un dispositif de barrière. Consulter un médecin en cas de malaise ou si vous êtes préoccupé.

**En cas de Contact avec la Peau**

Éviter le contact direct. Porter des vêtements de protection chimique si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements, chaussures et articles de cuirs (bracelets de montres, ceintures, etc...) contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau tiède et au savon pendant 5 minutes. Consulter un médecin en cas de malaise ou si vous êtes préoccupé. Laver soigneusement les vêtements, chaussures et articles de cuirs avant leur réutilisation ou les éliminer de façon sécuritaire.

### **En cas de Contact avec les Yeux**

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection chimique si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant un minimum de 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation ou la douleur persiste, consulter un médecin.

### **En cas d'Ingestion**

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, tournez la personne sur le côté. Rincer à nouveau la bouche avec de l'eau. Si la respiration s'est arrêtée, administrer la respiration artificielle. Si le cœur arrête de battre, une personne spécialement formée devrait administrer de la réanimation cardio-respiratoire ou (RCP) ou utiliser un défibrillateur externe automatisé (DEA). Éviter le contact bouche-à-bouche avec l'utilisation d'un dispositif de barrière. Obtenir une assistance médicale en appelant un médecin ou un centre antipoison.

### **Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés**

Aucun traitement précis. Traiter conformément aux symptômes. Contacter un centre de poison immédiatement si de grandes quantités de produit ont été avalées ou aspirées. Peut causer des maux de tête, de la nausée, des vomissements, de la somnolence, des vertiges et de la confusion. Une exposition grave peut causer des maux d'estomac, des douleurs musculaires, des difficultés respiratoires et même provoquer un état comateux. La vue peut être abîmée et peut même aboutir à une cécité permanente. Il pourrait aussi y avoir d'autres effets permanents sur le système nerveux, comme tremblements et des troubles convulsifs.

### **Attention Médicale Immédiate et Traitements Spéciaux**

#### **Organes Cibles**

Yeux, foie, système nerveux.

#### **Instructions Spéciales**

Une exposition aiguë au méthanol soit par ingestion ou inhalation d'une grande concentration de produit peut entraîner l'apparition de symptômes dans les 40 minutes à 72 heures qui suivent. Les symptômes se limitent normalement au système nerveux central, aux yeux, et à l'appareil gastro-intestinal. Dû aux effets sur le système nerveux central comme maux de tête, vertige, léthargie et confusion, ils peuvent être confondus avec une intoxication à l'éthanol. Les plaintes les plus courantes sont: vision trouble, acuité diminuée et photophobie. Le traitement au sirop d'ipéca ou lavage gastrique sont indiqués pour toute personne ayant ces symptômes dans les deux heures suivant l'ingestion. Une acidose métabolique aiguë peut également s'ensuir et le taux sérique de bicarbonate est un meilleur indicateur que la concentration sérique de méthanol. Des protocoles de traitement sont disponibles dans la plupart des hôpitaux et une rapide collaboration avec les hôpitaux adéquats est recommandée.

#### **Problèmes de Santé Aggravés par l'Exposition au Produit**

Troubles respiratoires.

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **Moyens d'Extinction**

#### **Moyens d'extinction approprié**

Non combustible. Utiliser tout moyen qui convient pour éteindre un incendie environnant.

#### **Moyens d'extinction inadéquats**

Sans objet.

### **Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie**

Ne brûle pas.

En cas d'incendie, les substances toxiques suivantes peuvent être produites: produits chimiques toxiques, du monoxyde de carbone et du formaldéhyde inflammable à très grande toxicité.

### **Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers**

Voir la Section 6 (Mesures à Prendre en Cas de Déversement Accidentel) pour des informations importantes sur les procédures à prendre en cas de déversement ou de fuite.

Voir le paragraphe sur la Protection de la Peau et du Corps de la Section 8 (Mesures de contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle) pour des conseils sur les matériaux de protection chimique adéquats.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres et tenir le personnel non essentiel et non protégé à l'écart. Évacuer la zone sous le vent. Utiliser l'équipement de protection individuel adéquat, voir section 8. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Enlever toute source d'ignition. Utiliser de l'équipement antidéflagrant mis à terre. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos si la ventilation est insuffisante. Peut prendre feu à distance et un retour de flamme est possible.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement dans l'environnement. Empêcher la propagation dans les égouts, le sol ou les cours d'eau.

### Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite, si cela est possible sans danger. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Ne s'approcher du déversement qu'à contrevent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou autre zone confinée. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non-combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, puis rassembler dans un conteneur pour élimination selon les réglementations locales (voir la section 13). Des outils anti-étincelant et de l'équipement antidéflagrant doivent être utilisés. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Les matières absorbantes contaminées représentent les mêmes dangers que le produit qui a été déversé. Note: voir la section 1 pour le numéro d'urgence et la section 13 pour l'élimination des déchets.

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### Conseils pour une Manipulation sans Danger

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir la Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation suffisante. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le contenant d'origine ou dans un autre contenant de substitution homologué et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer et utiliser le produit à l'écart de la chaleur, d'étincelles, de flammes nues ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utiliser des outils anti-étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Afin d'éviter un incendie ou une explosion dissipez l'électricité statique pendant le transfert en utilisant une métallisation et une mise à la terre appropriées avant le transfert. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser les contenants.

### Conditions de Stockage Sûres

Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales et locales. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant d'origine, à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toute source d'inflammation. Ne pas stocker avec des produits oxidants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non ou mal étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant..

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom Chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Valeur Plafond	8-hr TWA	TWA
Ammonia Aqua	20 ppm		25 ppm			

## Mesures d'ordre technique

Une bonne ventilation générale (équivalente à l'extérieur) devrait être suffisante dans des conditions normales. Pour l'utilisation à grande échelle: ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les endroits de travail ou de stockage. ou dans des espaces clos. Utiliser avec une ventilation aspirante localisée si la ventilation générale n'est pas adéquate à contrôler le produit. Utiliser des systèmes de ventilation qui ne provoquent pas d'étincelles, des outils à preuve d'explosion et des systèmes électriques de sécurité intrinsèque où se produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique – ce qui comprend l'utilisation d'équipement mis à la masse et à la terre.. Utiliser des matériaux non combustibles et compatibles pour les murs, sols, système de ventilation, les dispositifs de filtration moléculaire, les palettes en bois, et les étagères. Prévoir une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

## Équipement de protection individuelle

### Protection des Yeux et du Visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

### Protection de la peau et du corps

Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.).

Caoutchouc Nitrile.

### Protection respiratoire

Pas nécessaire en conditions normales. Dans le cas d'une utilisation du produit où les limites d'exposition risquent d'être excédées, utiliser un appareil de protection respiratoire (masque) à cartouche filtrante organique, homologué par NIOSH.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Aspect	Rose
Odeur	Piquante
Seuil de l'Odeur	Donnée non disponible
pH 100%)	7.5 - 11.0 (solution à
Point de fusion/congélation	Données non disponibles
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure & supérieure / Limite d'inflammabilité inférieure & supérieure	Données non disponibles
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur relative (air = 1)	Donnée non disponible
Densité Relative (eau = 1)	0.992 - 0.996 à 20 °C
Solubilité éthanol).	Complètement soluble dans l'eau; Soluble en toutes proportions dans l'alcool (p ex.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log K <sub>ow</sub> )	Donnée non disponible
Température d'autoinflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible

**Viscosité**

Donnée non disponible (cinématique); Donnée non disponible (dynamique)

## **Autres Informations**

**État Physique** Liquide

**Poids Moléculaire** Donnée non disponible

**Autre Propriété Physique 1:** Disponibles dans ces couleurs: Rouge, Bleu

## **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Reactivité** Aucune connue

**Stabilité Chimique:** Normalement stable.

**Possibilité de Réactions Dangereuses** Aucune connue.

### **Conditions à éviter**

Chaleur. Flamme, étincelles, électricité statique, chaleur et autres sources d'ignition. Stockage prolongé. Evaporation de solution. Lumière.

### **Produits Incompatibles**

#### **Produits de décomposition dangereux**

Monoxide de carbone très toxique, dioxyde de carbone; très toxique, formaldéhyde inflammable.

## **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### **Informations sur les voies possibles d'exposition**

Ingestion; contact avec les yeux, contact avec la peau, inhalation.

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Peut provoquer une irritation très légère chez les humains.

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Peut provoquer une irritation très légère chez les humains comme chez les animaux.

### **STOT (Toxicité pour certains organes cibles)- Exposition Unique**

#### **Inhalation**

Peut être nocif d'après les études effectuées sur les animaux. Dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. L'exposition grave peut causer la perte de conscience. (2-Butoxyéthanol) à fortes concentrations. Peut avoir des effets nocifs chez les humains. Irritations du nez et de la gorge (2-Butoxyéthanol). (Méthanol) à fortes concentrations.

#### **Toxicité par voie cutanée**

Peut être nocif d'après les études effectuées sur les animaux.

#### **Ingestion**

Toxique, pourrait être mortel, peut entraîner une dépression du système nerveux central, une altération de la vision et la cécité. Dans certains cas, il peut y avoir des effets différés sur le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. L'exposition grave peut causer des maux d'estomac, des douleurs musculaires, de la difficulté à respirer, et même un état comateux. Peut provoquer une déficience visuelle permanente, voire même la cécité. Il pourrait y avoir d'autres effets permanents sur le système nerveux, comme des tremblements et des crises convulsives si de grandes quantités sont avalées.

### **Risque d'Aspiration**

Ne représente pas un risque d'aspiration.

### **STOT (Toxicité pour certains organes cibles) - Exposition Répétée**

Si ingéré: un examen des fonctions du foie peut donner des résultats anormaux.

Le contact avec la peau peut provoquer une dermatite. Des symptômes peuvent apparaître tels que la peau rouge et écaillée (dermatite). (2-Butoxyéthanol)

En cas d'inhalation les analyses sanguines peuvent donner des résultats anormaux. (2-Butoxyéthanol) En cas d'inhalation

et/ou contact avec la peau en forte concentration peut avoir un effet nocif sur les reins. (2-Butoxyéthanol)

#### **Toxicité par aspiration et/ou Irritation de la Peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Effets sur la Progéniture**

L'expérimentation animale démontre les effets suivants sur la croissance: si inhalation, cause une baisse du poids et des anomalies congénitales. Tératogénique (malformations externes, partie molle ou squelettique) et embryotoxique (résorptions tardives).

##### **Fonction Sexuelle et Fertilité**

Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité.

##### **Effets sur ou par l'Allaitement**

Peut se transférer au lait maternel. Peut être nocif pour les nourrissons.

#### **Mutagénicité**

Aucune conclusion ne peut avoir lieu d'après les études disponibles.

#### **Effets Interactifs**

Aucune information disponible.

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas requise par OSHA HCS 2012.

Cette section n'est pas requise par SIMDUT/WHMIS.

#### **Écotoxicité**

##### **Acute Aquatic Toxicity**

<b>Nom Chimique</b>	<b>CL50 Poisson</b>	<b>CE50 Crustacé</b>	<b>CE50 Plantes Aquatiques</b>	<b>CE50 Algues</b>
Ammonia Aqua	Sans objet	Sans objet		

#### **Persistance et dégradabilité**

Degradable rapidement rapidly based on quantitative tests.

#### **Potentiel bioaccumulatif**

This product and its degradation products are not expected to bioaccumulate.

#### **Mobilité dans le Sol**

Donnée non disponible.

#### **Autres Effets Néfastes**

Donnée non disponible.

## **SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

#### **Méthodes d'élimination**

S'en débarrasser conformément à toutes les réglementations locales de l'état/provinciales et fédérales. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux. Éviter tout déversement ou fuite dans le sol, les cours d'eau, lacs ou égouts.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non assigné par la réglementation Canadienne TDG. Non assigné par la réglementation US DOT.

**Risques** Sans Objet

**Écologiques**

**Précautions Spéciales** Sans Objet

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Sans Objet

**Description des Marchandises Dangereuses**

<b>Date de Classification</b>	11 Janvier 2017
<b>Nom Technique</b>	Non assigné par la réglementation
<b>Classification</b>	Non assigné par la réglementation
<b>Méthode de Classification</b>	No reportable flashpoint as per ASTM D56

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Réglements pour la Sécurité, la Santé, et l'Environnement**

**Canada**

**Liste Canadienne Intérieure des Substances (LIS) / Liste Canadienne Extérieure des Substances (LES)**

Tous les composants sont inscrits sur la LIS/LES (DSL/NDSL).

**USA**

**Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis) (TSCA) Section 8(b)**

Tous les composants sont inscrits sur la TSCA.

**Listes Supplémentaires Réglementaires pour les USA**

California Proposition 65:

WARNING: Birth Defects and other Reproductive Harm - [www.P65Warnings.ca.gov/product](http://www.P65Warnings.ca.gov/product).

**Réglementation Spéciale 1**

Certification générale de conformité avec la loi américaine sur l'amélioration de la sécurité des produits de consommation (Consumer Product Safety Improvement Act) de 2008

Le fournisseur ou fabricant identifié dans la Section 1 de cette FDS a évalué ce produit certifié qu'il est étiqueté et emballé en conformité avec les normes applicables de la loi fédérale sur les substances dangereuses (Federal Hazardous Substance Act) tel que défini dans la note 16 CFR 1500 et appliquée par la commission de sécurité des produits de grande consommation (Consumer Product Safety Commission), et s'il y a lieu que les produits qui nécessitent des fermetures à l'épreuve des enfants soient emballés conformément avec la loi sur la prévention de l'empoisonnement (Poison Prevention Packaging Act) tel que défini dans la note 16 CFR 1700 et appliquée par la commission de sécurité des produits de grande consommation (Consumer Product Safety Commission). Toutes fermetures doivent avoir subi des test de conformité aux dernières normes. Aucun autre test n'est nécessaire pour certifier la conformité aux énoncés ci-dessus. La date de fabrication est apposée sur le contenant du produit.